



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/48/703
S/26822
30 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
Point 42 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN BOSNIE-HERZEGOVINE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 29 novembre 1993, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République tchèque et le
Représentant permanent de la Slovénie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration commune faite par le Président de la République de Slovénie, M. Milan Kučan, et le Président de la République tchèque, M. Vaclav Havel, au sujet de la situation en Bosnie-Herzégovine. [voir annexe]

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration accompagné de celui de la présente lettre, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République de Slovénie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Danilo TÜRK

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République tchèque auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Karel KOVANDA

ANNEXE

Déclaration commune sur la situation en Bosnie-Herzégovine,
faite le 11 novembre 1993 à Ljubljana par le Président de
la République tchèque et le Président de la Slovénie

Après des entretiens approfondis, nous nous sommes accordés sur la nécessité d'en appeler une fois de plus, et cette fois beaucoup plus impérativement, à la conscience de tous ceux qui pourraient être en mesure d'influer sur la recherche d'une solution à l'aberrant conflit qui déchire la Bosnie-Herzégovine.

Nous conjurons toutes les parties directement en cause dans cette guerre, et en particulier leurs dirigeants politiques et leurs chefs militaires, de respecter la vie humaine et la dignité des personnes dans cet Etat réduit à de si déplorables conditions et de garantir avant la venue de l'hiver la sûreté des passages que doit emprunter l'aide humanitaire pour pouvoir parvenir jusqu'aux endroits où sont réfugiés les gens qui fuient la guerre. Nous lançons aussi un appel aux populations et aux organisations humanitaires de tous les pays, leur demandant de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les victimes de ce conflit insensé – qui ne semble pas près de finir, puissent recevoir les secours essentiels.

Mais surtout, nous demandons instamment aux hommes politiques partout dans le monde, et en particulier en Europe, de ne pas assister en silence à cette destruction des valeurs fondamentales – valeurs humaines, valeurs de la civilisation, valeurs civiles – qui est en train de se perpétuer en toute impunité en Bosnie-Herzégovine. Nous savons quelle bonne volonté anime tous ceux qui essaient de trouver une solution au conflit. Mais nous sommes persuadés qu'il faut redéfinir les principes et l'optique qui président aux pourparlers sur l'avenir de cet Etat. Jusqu'à présent, tous les plans concernant cette condition future, ont admis comme principe la pureté ethnique de l'Etat bosniaque. Or ce principe est contraire à la notion d'Union européenne et aux valeurs fondamentales qu'a consacrées la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dans ses actes d'Helsinki et de Paris. Et l'idéal de la société civile, sur lequel repose l'Union européenne, et l'Europe de demain, se trouve bafoué aux frontières mêmes de pays qui font partie de l'Union.

La dignité humaine et la paix sont indivisibles. La guerre de Bosnie-Herzégovine est une guerre d'Europe, pour l'Europe. Si en cherchant pour la Bosnie-Herzégovine une solution qui permette aux gens et aux nations de cet Etat de coexister, l'Europe accepte de perdre le combat pour la primauté du principe civil, elle en paiera le prix.
